GROUPE ENVIRONNEMENT
PROTECTION ORNITHOLOGIE EN
PICARDIE

DELEGATION REGIONALE
A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMI
DE PICARDIE

ASPECT AVIFAUNISTIQUE DE QUATRE PARCELLES DES COMMUNES DE QUEND ET FORT-MAHON

-:-:-:-:-:-

L. GAVORY

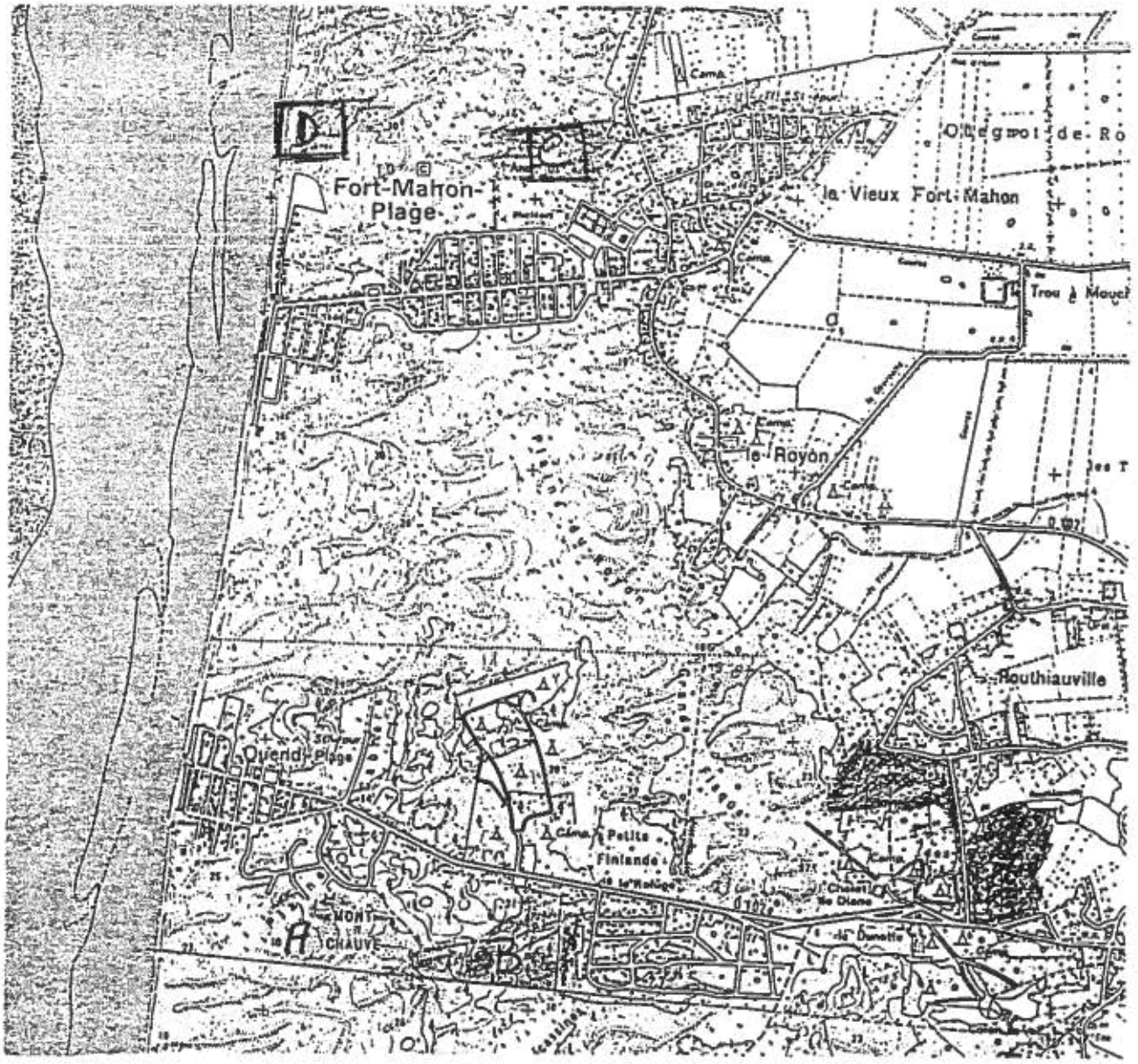
Septembre 1988

INTRODUCTION

En vue de la révision du Plan d'occupation des sols des communes de Quend et Fort-Mahon, il nous a été demandé de déterminer l'intérêt ornithologique des quatres parcelles concernées par la modification de ce document d'urbanisme.

Elles ont donc été visitées. Elles l'ont été à une période tardive pour observer l'avifaune nicheuse révélatrice de l'intérêt ornithologique d'un site. Nous nous sommes donc référés à des données recueillies sur des sites similaires voisins. Pour chaque parcelle , nous faisons une brève description du milieu et donnons une liste des espèces.

LOCALISATION DES SITES



SOCIETE LINNEENNE

NORD-PICARDIE

DELEGATION REGIONALE

A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMENT

DE PICARDIE

A S P E C T B O T A N I Q U E

Septembre 1988

PARCELLE A .

Description du site

Cette parcelle de faible superficie est occupée le long des habitations par une bande de Pin laricio Pinus nigra laricio. Le reste est occupé par un fourré dense d'une hauteur de 1,50 m constitué d'Argousier Hippophae rhamnoides, de Sureau Sambucus, d'Aubépine Crataegus sp.... et quelques saules Salix sp.

Avifaune nicheuse

Les espèces ici présentes sont des passereaux :

Troglodyte mignon *	Troglodytes troglodytes
Accenteur mouchet *	Prunella modularis
Rougegorge *	Eritheca rubecula
Merle noir	Turdus merula
Grive musicienne	Turdus philomelos
Fauvette grisette *	Sylvia communis
Fauvette babillarde*	Sylvia curruca
Fauvette à tête noire*	Sylvia atricapilla
Pouillot velocé*	Phylloscopus collybita
Mésange noire *	Parus ater
Pie bavarde	Pica pica
Verdier*	Carduelis chloris
Chardonneret*	Carduelis carduelis
Linotte mélodicuse*	Carduelis cannabina
Bruant jaune*	Emberiza citrinella

L'avifaune est quelque peu banale. Notons tout de même la présence de la Fauvette babillarde et de la mésange noire, espèces peu communes dans la région.

* Liste des oiseaux protégés (J.O. du 19 Mai 1981)

PARCELLE B .

Description du site

La zone est occupée par une vieille peupleraie Populus sp. présentant quelques massifs d'Aubépines Crategus sp. et de Troëne Ligustrum vulgaris mais elle est limitée au sud par une ceinture de Pin laricio Pinus nigra laricio. Le milieu est relativement fermé.

Avifaune nicheuse

Pigeon ramier	Columba palumbus
Tourterelle des bois*	Streptopelia turtur
Chouette hulotte *	Strix aluco
Pic epeiche *	Dendropos major
Troglodyte *	
Accenteur mouchet *	
Rougegorge *	
Rossignol philomèle*	
Merle noir	
Grive musicienne	
Fauvette des jardins *	Sylvia horin
Fauvette à tête noire*	
Pouillot véloce*	
Pouillot fitis *	Phylloscopus trochilus
Gobemouche gris *	Musciapa striata
Mésange à longue queue *	Aegithalos caudatus
Mésange huppée *	Parus cristatus
Mésange noire *	
Mésange bleue *	Parus caeruleus
Mésange charbonnière *	Parus major
Sittelle torchepot *	Sitta europaca
Grimpereau des jardins *	Certhia brachydactyla
Loriot d'Europe *	Oriolus oriolus
Etourneau sansonnet	Sturnius vulgaris
Pinson des arbres *	Fringilla coelebs
Verdier *	

Rien de très particulier est signalé mis à part la Mésange noire.

* Liste des oiseaux protégés (J.O. du 19 Mai 1981)

RAPPORT SUR UNE ZONE DUNAIRE
A QUEND-PLAGE
PROCHE DE LA RESIDENCE LA "CALIFORNIE" - A

La parcelle considérée correspond à une zone déprimée entièrement recouverte par des arbustes pionniers (argousiers, troènes, saules des dunes, cette dernière espèce est légalement protégée) qui ont proliféré au point de former des fourrés impénétrables.

L'intérêt biologique du site est limité, mais il est à craindre que par une modification du statut de cette parcelle, la zone dunaire enclavée entre celle-ci et la plage ne se dégrade rapidement.

Ce biotope forme actuellement une zone intermédiaire peu pénétrable par nature qui limite une fréquentation trop importante des massifs dunaires dont on connait la fragilité.

RAPPORT SUR UN VASTE SECTEUR BOISE SUR LA ROUTE DE QUEND-PLAGE - B

Il s'agit d'une zone arrière-littorale au niveau bas, inondable en hiver pour la plus grande partie.

La végétation spontanée est une bétulaie pubescente à sous-strate de troènes (*Ligustro-Betuletum*) ; seul un ilôt de cette végétation naturelle subsiste.

Partout ailleurs, des plantations ont été effectuées :

- des pinèdes très âgées actuellement, riches en champignons
- des peupleraies à l'âge d'être exploitées actuellement qui dominent un sous-bois touffu de frênes, érables, aubépines, nerpruns.

L'âge des arbres et le climat humide ont permis le développement d'un épiphytisme riche (mousses, lichens) avec des espèces remarquables comme *Cryphaea heteromalla* et *Frullania dilatata*.

Ce biotope, bien que tout à fait artificiel offre par la densité de sa végétation un abri à la faune sauvage comme l'atteste les traces toutes fraîches de sanglier observées lors de la visite du site.

A signaler également la présence de l'Oedipode bleu (*Oedipoda caerulescens*), criquet vivant habituellement en milieu sec et chaud et extrêmement rare en Picardie. Il n'est connu récemment que d'une seule station dans la vallée de la Souche, sur la commune de Marchais (02) à l'est de Laon.

Cette zone boisée dont l'aspect esthétique n'est pas négligeable, joue un rôle tampon important et protecteur entre les lotissements et toute l'étendue du massif dunaire voisin.

RAPPORT SUR UN SECTEUR DUNAIRE LITTORAL A FORT-MAHON - D

La parcelle considérée occupe une position littorale à proximité des bâtiments du club nautique de réalisation récente et en arrière d'une bande sableuse où subsistent les ruines de nombreux blockaus allemands.

Elle se présente sous l'aspect d'une zone déprimée entièrement recouverte par des plantations d'oyats très denses.

Cette végétation fixe le sable dans la cuvette dominée par de hautes dunes de sable mobile.

Compte tenu de la fragilité du milieu dunaire et du caractère naturel du site, l'aliénation de cette parcelle dunaire serait dommageable pour le patrimoine biologique du littoral

RAPPORT SUR UN SECTEUR DUNAIRE PROCHE DE LA SALLE DE SPORT DE FORT-MAHON - c

Le site considéré offre un certain relief car il est situé dans une zone dunaire, cependant la végétation habituelle, liée aux sables, marquée par la présence de l'oyat est en recul du fait de la prolifération des arbustes pionniers qui constituent peu à peu des fourrés impénétrables.

- sur les buttes l'Argousier *Hippophae rhamnoides* s'associe au Troène, à la Viorne ou bien au Tremble et au Nerprun.

- dans les cuvettes prolifère le saule des dunes, *Salix repens* subsp. *arenaria (S. argentea)* espèce légalement protégée.

Des plages de la fougère *Polypodium vulgare* se voient en lisière des fourrés. La violette des sable (*Viola curtisii)* a été rencontrée ; cette plante nordique est protégée en France.

Plusieurs dépressions existent dont la végétation est remarquable ; ces pannes dunaires hébergent en effet des plantes intéressantes comme :

Hydrocotyle vulgaris
Parnassia palustris
Anagallis tenelle
Ranunculus flammula
Eleocharis palustris
Typha angustifolia

et surtout une belle population de l'orchidée nordique *Liparis Loeselii* également protégée sur le plan national.

La destruction d'un tel biotope ne peut être admise.

La partie ouest, plus étroite et plus enclavée dans les constructions est beaucoup moins riche sur le plan biologique.

PARCELLE C ET D

Description du site

Nous avons rassemblé ces deux zones car elles appartiennent au même massif dunaire et donc présentent la même avifaune.

Le milieu de ces deux parcelles est donc constitué de dunes colonisées par un fourré dense d'Argousier Hippophae rhammoïdes, de Saule rampant Salix repens, Sureau Sambucus nigra ... etc. Elles présentent aussi des surfaces plantées d'Oyat Ammophila Arenaria et quelques interdunes ou pannes plus ou moins humides.

Avifaune nicheuse

Il s'agit essentiellement de passereaux :

Alouette des champs	Alauda arvensis
Pipit farlouse *	Anthus pratensis
Troglodyte *	
Accenteur mouchet *	
Rougegorge *	
Rossignol philomèle *	
Traquet motteux *	Oenanthe oenanthe
Merle noir	
Grive musicienne	
Fauvette babillarde *	Sylvia curruca
Fauvette grisette *	
Pouillot véloce *	
Pie bavarde	
Verdier *	
Chardonneret *	
Linotte mélodieuse	
Bruant jaune *	
Bruant des Roseaux	Emberiza schoeniclus

Notons la présence du Traquet motteux pour qui le massif dunaire et les zones de galets littoraux sont les seuls sites de reproduction en Picardie. C'est un nicheur rare dans la région.

Les zones dunaires telles que celles que nous étudions présentent un intérêt certain pour l'avifaune nicheuse; les densités de passereaux (fauvettes, turdidés, etc...) y sont remarquables, mais également pour les espèces migratrices. qui y trouvent une halte migratoire de choix et les hivernants tels que le

* Liste des oiseaux protégés (J.O. du 19 Mai 1981)

Faucon émerillon Falco columbarius,* Grive litorne Turdus pilaris qui y trouvent des zones d'alimentation.

Ces zones remarquables sont hélas en voie de régression. Notre région a la chance d'en posséder de grandes surfaces intactes dont les parcelles concernées font partie.

CONCLUSION

Les parcelles C et D présentent un intérêt certain. Les zones A et B par contre sont d'un point de vue ornithologique moins riches cependant elles créent une zone tampon entre le village et le massif dunaire plus au Sud qui lui est très riche par la présence d'espèces très rares tel que Faucon hobereau Falco subbuteo*, Engoulevent d'Europe Caprimulgus europaeus*, etc...

* Liste des oiseaux protégés (J.O. du 19 mai 1981)